

Vous qui vous posez des questions sur la Gelée royale

Prenez une minute pour lire ceci

La consommation française est d'environ **100 000 kg**

La production française est de **800 kg**

Par environ 50 apiculteurs

En France vous avez donc 99,2 % de (mal) chance d'acheter de la gelée royale d'importation y compris chez certains apiculteurs. Si cela vous est arrivé,

On aurait du vous dire : **cette gelée royale vient de Chine, de Taiwan, ou d'ailleurs ...**

On aurait du vous dire : **cette gelée royale a été décongelé 2 ou 3 fois**

On aurait du vous dire : **qu'il n'y a aucune traçabilité, pas de date de récolte**

On aurait du vous dire : **que ce produit peut contenir des antibiotiques**

On aurait pu vous dire : **cette gelée royale est revendue 8 à 10 fois son prix d'achat**

Si on vous l'avait dit, l'auriez-vous achetée ? même à bas prix ?

Nous, PRODUCTEURS DE GELEE ROYALE membres du G.P.G.R. nous vous garantissons

que cette gelée royale est :

- Produite en **France** par un **apiculteur adhérent du G.P.G.R.**
- récoltée dans les règles de notre **CHARTRE DE QUALITE**
- **conservée dans son état originel**, au froid depuis sa récolte
- étiquetée dans le **respect de la réglementation française**
- vendue à un prix qui garantit la rémunération d'un **travail minutieux**
- **certifiée par un logo** déposé à l'INPI

vosre seule garantie
actuellement en
France, ce logo



Groupement des Producteurs de Gelée Royale